**Termes de Reference**

Cluster *[X], [Pays], [Date]*

**Introduction et contexte**

Les présents Termes de Référence résultent de la mise en application de l’approche de responsabilité sectorielle (approche cluster) issue de la réforme humanitaire et s’inspirent également d’autres documents élaborés par le Comité Permanent Inter Agences (IASC). Ils visent à assurer un meilleur encadrement du cadre de coordination des réponses opérationnelles apportées par les acteurs humanitaires au *[Pays]* pour faire face aux défis identifies dans le secteur *[X].*

*[Description du contexte du pays ayant conduit à l’activation du cluster X]*

**Principes de fonctionnement**

Les principes suivants sous-tendent le fonctionnement du cluster [X] et de tous ses Groupes de travail:

* **Principes humanitaires** en faveur d’une offre d’assistance humanitaire neutre, impartiale, responsable et transparente, et de la protection des réserves de secours et des travailleurs humanitaires;
* **Principes de partenariat :**
  + Egalité: les membres du cluster doivent mutuellement respecter les mandats, les obligations, l’indépendance et reconnaitre les contraintes et les engagements des uns et des autres ;
  + Transparence: la transparence est atteinte à travers le dialogue, les consultations et le partage d’informations, et contribue à la confiance mutuelle des membres du cluster ;
  + Responsabilité: les acteurs humanitaires ont l’obligation éthique d’accomplir leurs mandats et d’exécuter leurs activités de façon intègre et appropriée ;
  + Complémentarité: la diversité de la communauté humanitaire est un atout si les membres du cluster travaillent ensemble sur leurs avantages comparatifs et cherchent à apporter leurs contributions de façon complémentaire ;
* **L’approche basée sur les résultats**: l’action humanitaire doit être basée sur la réalité de terrain et orientée vers les résultats ;
* **L’équité** : l’action humanitaire a l’obligation d’atteindre les personnes les plus défavorisées.

**Objectifs, mandat et fonctions**

Le cluster *[X]* a pour mission de sauver des vies en coordonnant les interventions d'urgence destinées à assurer *[insérer les objectifs spécifiques du cluster X]*. En facilitant les échanges d'information et l'appui à la coordination, il rend l'aide humanitaire plus efficace, plus prévisible et plus transparente.

Le cluster *[X]* a pour **objectifs** de:

* Rendre opérationnel un cadre technique d’échanges regroupant les opérateurs humanitaires de terrain sur les interventions d’urgence et de réhabilitation liées à *[cluster X]* ;
* Fournir des informations régulières et des éléments d’aide à la prise de décision du cluster *[X]* et plus généralement aux décideurs sur la situation des urgences et des interventions dans le domaine du cluster *[X]* ;
* Contribuer à la mise en oeuvre du plan d’action d’urgence validé par le Gouvernement ;
* Echanger/partager les informations avec les autres clusters ;
* Informer le coordinateur humanitaire, les pouvoirs publics et les décideurs de la situation des urgences, des besoins et des priorités d’interventions dans le domaine du cluster *[X] ;*
* Aider à identifier les lacunes et contribuer au plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

Le cluster a pour **mandat** de promouvoir :

* **Une vision commune et partage de l’information** à travers :
* Le renforcement du cadre technique d’échanges et de réflexion sur les activités liées aux interventions relatives au cluster *[X]* (ciblage, activités, cartographie, suivi et évaluation des opérations) ;
* Le partage avec les acteurs humanitaires clés, d’une appréciation commune sur la situation dans le secteur *[X]* sur le terrain, les objectifs, les stratégies et les priorités d’intervention ;
* Le partage mutuel des résultats des missions d’évaluation sur la situation du secteur *[X]* ;
* La mise à jour des informations fournies par les autres partenaires (y compris les ressources mobilisées);
* La synthèse des activités du cluster et la valider avec les acteurs;
* Le partage de l’information avec d’autres acteurs/partenaires pertinents au niveau régional;
* La participation à l’analyse en continu de la situation de la sécurité alimentaire, à l’évaluation et l’estimation des besoins dans le cadre de l’appui aux populations vulnérables ;
* Le développement des outils harmonisés et appropriés de collecte de données.
* **L’harmonisation et les synergies entre les interventions** à travers :
* La participation au renforcement des échanges entre acteurs humanitaires sur le terrain (ONG nationales et internationales, acteurs étatiques, agences internationales, société civile) ;
* La complémentarité des interventions humanitaires en mettant à jour la matrice sur « qui fait quoi où et comment » du cluster *[X]*;
* Une réflexion sur les stratégies post-crise et le partage des résultats de ces réflexions avec les parties prenantes;
* La coopération et les synergies entre le cluster *[X]* et les autres clusters ;
* Le partage des « success stories » et les meilleures pratiques dans le domaine du cluster *[X]* et des leçons apprises, les forces et les faiblesses à partager avec les parties prenantes.

Les objectifs du cluster *[X]* sont atteints et son mandat est rempli par la réalisation des **fonctions** du cluster :

1. Soutenir la prestation des services ;
2. Guider le Coordinateur Humanitaire et l’équipe humanitaire pays dans la prise de décisions stratégiques ;
3. Planifier et mettre en œuvre des stratégies de réponse sectorielle ;
4. Suivre et évaluer les performances ;
5. Renforcer les capacités nationales de préparation et de planification des urgences ;
6. Appuyer un plaidoyer robuste ;
7. Assurer la redevabilité vis-à-vis des populations affectées.

**Résultats attendus**

* Le cadre technique d’échanges et de réflexion est renforcé et opérationnel ;
* Les acteurs humanitaires sont régulièrement informés de la situation du cluster *[X]*;
* Les lacunes sont identifiées et les mesures appropriées sont prises ;
* Le plan de réponse approprié est mis en œuvre ;
* La revue régulière et participative du plan d’urgence et de réponse est assurée ;
* Une base de données et des cartes sur les interventions du cluster *[X]* sont produites.
* Le plaidoyer est renforcé en vue de la mobilisation des ressources.

**Responsabilité des partenaires du cluster**

Le cluster est composé des organisations participant directement à la réponse d’urgence dans le secteur *[X]* ou y contribuant techniquement ou financièrement : institutions gouvernementales / services techniques, organisations non-gouvernementales, institutions internationales, agences des Nations Unies. Le niveau de participations des partenaires peut varier entre une participation active, ou seulement partage de l’information ou observateur. Les membres s’engagent au minimum sur les points suivants :

* Participer aux activités de coordination du cluster (réunions, missions, etc.) ;
* Être proactif dans l’échange d’informations relatives à leurs interventions, à l’évaluation des besoins, le renforcement des capacités nationales et la mobilisation des ressources ;
* Soutenir la réponse humanitaire dans le secteur *[X]* selon les standards établis aux niveaux national et international
* Renforcer les capacités nationales en termes de réponse à l’urgence dans le secteur *[X] ;*
* Se conformer aux principes d’intervention et priorités stratégiques définies par le cluster;
* Contribuer aux priorités stratégiques définies par le cluster et intégrer les principes d’interventions du cluster dans l’organisation de la réponse humanitaire dans les domaines du secteur *[X]* ;
* Être proactif dans l’échange d’informations relatives à leurs programmes, Le partage des responsabilités des activités du cluster, en particulier les évaluations des besoins, le développement des stratégies à travers des groupes de travail et concourir à combler les lacunes identifiées au sein du cluster.

**Agence chef de fil et équipe de coordination**

Conformément aux directives internationales, *[l’agence chef de file]* est responsable de la coordination du cluster *[X]*, de la gestion de l’information en son sein, l’organisation du plaidoyer et de la mobilisation des ressources et de la coordination inter-cluster. *[L’agence chef de file]* a donc constitué une équipe de coordination composée au minimum d’un coordinateur de cluster et d’un responsable de la gestion de l’information.

Contact: *[email du coordinateur du cluster X]*

Site web *[site web du cluster X]*

**Organisation interne et fonctionnement**

Les réunions ordinaires des membres du cluster *[X]* ont lieu à *[lieu]* et *[fréquence]*, donnant lieu à un compte-rendu écrit et largement diffusé. Les réunions sont co-présidées par le coordinateur et/ou le co-coordinateur du cluster en partenariat avec le *[point focal du gouvernement]*.

Chaque membre du cluster désigne nommément un point focal en son sein qui participera aux réunions, centralisera toutes les informations et les diffusera en interne. Un suppléant est également désigné pour remplacer le point focal s’il est indisponible.

Un Comite d’Orientation Stratégique rassemblant les techniciens expérimentés et disponibles est créé de façon concertée par les membres du cluster. Ce groupe se réunit régulièrement pour travailler sur les questions et priorités soulevées lors des réunions de cluster afin d’y apporter des propositions/réponses structurées.

Enfin, sous l’égide du cluster, des Groupes techniques de travail peuvent être mis en place pour travailler sur des thématiques spécifiques. La coordination de ces groupes de travail est idéalement déléguée au partenaire le plus pertinent identifié.